

PREMIER TABLEAU

ou

RÉCAPITULATION DES RÈGLES SUR LE PARTICIPE PRÉSENT ET SUR L'ADJECTIF VERBAL.

Le participe présent, toujours terminé en *ant*, est une des formes du verbe; il exprime, de même que cette partie d'oraison, une action, comme *allant*; ou une opération de l'esprit, comme *pensant*.

Le participe présent ne prend ni genre ni nombre.

L'adjectif verbal, également terminé en *ant*, est un mot qui a une certaine analogie avec le verbe; il exprime une qualité, une aptitude, une disposition à agir plutôt qu'une action; si le sens qu'il présente offre quelquefois l'idée d'une action, c'est une action qui, par sa durée, sa continuité, sa non-interruption, se transforme en manière d'être. — L'adjectif verbal prend le genre et le nombre du nom qu'il modifie.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le mot terminé en *ANT* peut être énoncé sans régime direct ou sans régime indirect, ou bien il peut être suivi de l'un ou de l'autre.

1° Énoncé sans régime, ce mot est presque toujours considéré comme adjectif verbal.

2° Suivi d'un régime: ou ce régime est direct ou il est indirect.

Si le régime est direct, le mot en *ant* est nécessairement participe, puisqu'il remplit les fonctions de verbe, et que d'ailleurs un adjectif ne peut avoir de régime de cette espèce.

Si le régime est indirect, la nature du mot en *ant* peut se déterminer, ou par la décomposition grammaticale, ou par le sens de la phrase. — Le participe présent se décompose par un des temps du verbe précédé du relatif *qui*, ou de l'un des mots *lorsque*, *puisque*, *parce que*. — L'adjectif verbal se décompose, en se construisant avec un des temps du verbe *être* précédé du relatif *qui*; mais ce moyen, que l'on peut appeler mécanique, n'est pas aussi sûr que le sens de la phrase, puisque, dans quelques cas, le participe présent et l'adjectif verbal semblent quelquefois susceptibles de la même décomposition.

PARTICIPES PRÉSENTS.

Mots en *ANT* qui ne sont ni précédés ni suivis d'aucun régime, et que, PAR L'ANALYSE, on considère comme des PARTICIPES PRÉSENTS.

Voyez page 709.

« La mer, *mugissant*, ressemblait à une personne qui, ayant été trop longtemps irritée... »
(Fénelon.)

La mer qui *mugissait*, ou parce qu'elle *mugissait*: *mugissant* motive donc l'emploi du verbe qui suit; ainsi, c'est de l'action de mugir qu'il s'agit, dès lors c'est un participe.

..... Et l'assiette *volant*,
S'en va frapper le mur, et revient en roulant.
(Boileau, sat. III.)

L'assiette *volant* est l'assiette qui *vole*: l'assiette va frapper le mur, parce qu'on la fait voler. *Volant* exprime donc une action.

Un moment elle est gaie, un moment sérieuse,
Riant, *pleurant*, *jasant*, se taisant tour à tour,
Enfin, changeant d'humeur mille fois en un jour.
(Destouches, *Philos. mar.*, act. I^{er}, sc. 2.)

Qui *rit*, qui *pleure*, qui *jase*. Il ne s'agit pas ici d'un acte permanent; il s'agit peut-être d'une très courte durée: l'alternative d'ailleurs dénote un participe.

ADJECTIFS VERBAUX.

Mots en *ANT* qui ne sont ni précédés ni suivis d'aucun régime, et que, PAR L'ANALYSE, on considère comme des ADJECTIFS VERBAUX.

Voyez page 709.

La terre *tremolante*
Frémit de terreur;
L'onde *turbulente*
Mugit de fureur.
(J.-B. Rousseau, *Cantate VII.*)

Figure-toi *Pyrrhus*, les yeux *étincelants*,
Entrant à la lueur de nos palais *brûlants*.
(Racine, *Andromaque*, act. III, sc. 8.)

L'étalon généreux a le port plein d'audace,
Sur ses jarrets *pliants* se balance avec grâce.
(Delille, *Trad. des Géorgiques*, liv. III.)

Si des beaux jours *naissants* on chérit les prémices,
Les beaux jours *expirants* ont aussi leurs délices;
Dans l'automne, ces bois, ces soleils *pâlissants*,
Intéressent notre âme, en attristant nos sens.
(Le même, *l'Homme des Champs*, ch. I.)

Je vois ces murs *sanglants*, ces portes embrasées,
Sous ces lambris *fumants* ces femmes écrasées.
(Voltaire, *Méropé*, act. I^{er}, sc. 1.)

Tous ces mots en *ant*, qu'on peut facilement construire avec un des temps du verbe *être*, précédé du relatif *qui*, et d'ailleurs désignant l'état, la qualité, et non suivis d'un régime, sont évidemment des adjectifs verbaux.

PARTICIPES PRÉSENTS.

Mots en ANT suivis d'un régime direct, et qu'alors on considère toujours comme des PARTICIPES PRÉSENTS.

Voyez page 710.

« Le plus sage de tous les rois, inspiré du désir de laisser à la postérité le portrait d'une femme héroïque, nous la représente *tirant* sa gloire d'une solide vertu. » (Fénelon.)

Une femme *qui tire* sa gloire. C'est parce qu'elle tire sa gloire d'une solide vertu qu'elle est héroïque. L'emploi d'ailleurs du régime direct ne laisse aucun doute que *tirant* est un participe.

Là, nageant dans son sang, et souillé de poussière, *Tournant* encor vers moi sa mourante paupière, Cresphonte.

(Voltaire, *Méropé*, act. I^{er}, sc. 1.)

Qui tournait sa mourante paupière. *Tournant* peint l'action; ensuite le régime direct indique un participe présent.

. Rome, *subjuguant* l'univers abattu, Ne vaut pas un hameau qu'habite la vertu.

(Delille, *l'Homme des Champs*, ch. 1.)

Qui subjugue l'univers. Le régime est direct, point de difficulté.

Un peuple de beautés, un peuple de vainqueurs, *Foulant* d'un pied léger les gazons et les fleurs.

(Thomas.)

Qui foule les gazons. *Foulant* peint une action; et d'ailleurs le régime est direct.

Mots en ANT suivis d'un régime indirect, et que, PAR L'ANALYSE, on considère comme des PARTICIPES PRÉSENTS.

Voyez page 711 à 713.

. J'ai vu de toutes parts, Vaincus et renversés, les Romains et Pharnace, *Fuyant* vers leurs vaisseaux.

(Racine, *Mithridate*, act. V, sc. 1.)

Les Romains et Pharnace *qui fuyaient*. *Fuyant*, employé en parlant des hommes ou des animaux, constitue toujours une action; donc c'est un participe.

Nos pères, nos enfants, nos filles et nos femmes, Au pied de nos autels *expirant* dans les flammes.

(Voltaire, *Zaïre*, act. II, sc. 1.)

Nos pères. . . . *qui expirent*: *expirant*, emportant l'idée de la perte de l'existence, prend la nature du verbe.

« Ils ont pitié des misères qui accablent les hommes *vivant* dans le monde. » (Fénelon, *Téléme.*, liv. XIX.) Les hommes *qui vivent*.

« Ses chevaux fougueux ne sentant plus sa main défaillante, et les rênes *flottant* sur leur cou, l'emportent çà et là. » (Fénelon.)

Les rênes *qui flottent* sur leur cou. C'est parce que les rênes flottent sur le cou des chevaux qu'ils l'emportent çà et là: d'ailleurs, *flottant* sert ici de motif à l'action exprimée par le verbe qui suit, et alors, participant à l'action, il désigne lui-même un acte.

ADJECTIFS VERBAUX.

Mots en ANT suivis d'un régime indirect, et que, par L'ANALYSE, on considère comme des ADJECTIFS VERBAUX.

Voyez page 711 à 713.

Mais sans cesse *ignorants* de nos propres besoins, Nous demandons au ciel ce qu'il nous faut le moins.

(Boileau, *Épître V.*)

Le régime indirect n'empêche pas que le mot *ignorants* ne soit adjectif, parce qu'en le faisant précéder du *qui* relatif on dira: « Nous qui sommes *ignorants* de nos propres besoins; » d'ailleurs *ignorants* exprime évidemment un état, une qualité; donc c'est un adjectif verbal.

« Les Juifs apprirent la langue chaldaïque, fort *approchante* de la leur. » (Bossuet.) —

« Des mots fort *approchants* des termes latins que je viens de rapporter. » (Boileau.)

La nature de la langue des Juifs est d'être *approchante* de la langue chaldaïque; de même, la nature des mots rapportés par Boileau est d'être *approchants* des termes latins: *approchante*, *approchants* expriment donc l'un et l'autre une qualité.

« Laissera-t-il cette infortunée *mourante* sur un sable désert? » (Traduction de *la Jérusalem délivrée*.)

Cette infortunée qui est *mourante*. Il ne s'agit point ici de la perte de l'existence, mais de l'état d'être mourante; c'est en quelque sorte l'image de la mort, et on sait que l'adjectif est propre à peindre l'image.

Abondante en richesse, ou *puissante* en crédit, Je demeure toujours la fille d'un proscrit.

(Corneille, *Cinna*, act. I^{er}, sc. 2.)

Moi qui suis *abondante*, *puissante*...

Ces deux mots expriment une qualité, un état; donc ce sont des adjectifs verbaux.

Mots en ANT précédés d'un régime indirect, et que, par L'ANALYSE, on considère comme des ADJECTIFS VERBAUX.

Voyez page 713, note 395.

Songez aux cris des vainqueurs, songez aux cris des

[mourants,]

Dans la flamme étouffés, sous le fer *expirants*.

(Racine, *Andromaque*, act. III, sc. 8.)

Toi-même rappelant ma force défaillante, Et mon âme déjà sur mes lèvres *errante*.

(Le même, *Phèdre*, act. III, sc. 1.)

Les flots de l'Océan, apportés goutte à goutte,

Jusqu'au fond de leur sein lentement répandus, Dans leurs veines *errants*, à leurs pieds descendus.

(L. Racine, *la Religion*, ch. I^{er}.)

Bientôt vous la verrez, prodiguant les miracles, Du destin des Latins prononcer les oracles; De Styx et d'Achéron peindre les noirs torrents, Et déjà les césars dans l'Élysée *errants*.

(Boileau, *l'Art poétique*, ch. III.)

Et notre dernier roi, courbé du faix des ans, Massacré sans pitié sur ses fils *expirants*.

(Voltaire, *Zaïre*, act. I^{er}, sc. 1.)

Je vis nos ennemis, vaincus et renversés, Sous nos coups *expirants*, devant nous dispersés.

(Voltaire, *la Henriade*, ch. III.)

Tous ces mots en *ant*, désignant un état, une manière d'être, une qualité et non une action, sont des adjectifs verbaux.

Cependant, si c'était un régime direct qui les précédât, chacun serait alors un participe, parce que d'abord ils n'expliqueraient plus un état, mais une action; ensuite qu'un semblable régime ne peut, comme on le sait, appartenir à un adjectif.